



FLASH INFO

Le 02/06/2022

10

Expéditeur	Pôle Assistance Caisses	Contributeurs	Pôle Mise en Marché et Distribution
Destinataires	CE : RBO, RA, RGP, RMPP, RRC BPCE : I. D'AINVAL, F. AMBLARD-LAROLPHIE, JM HERISSE, J. CHRISTEL, A. GERBAULET, E. BOSSE, B. LE BRESTEC, T. MARTIN BGC : Y. KHRAICHE, C. TURIOT EVD: CONFORMITE	Copies	CNP Assurances : BU BPCE, RC BPCE, VIE DIS-MOI BPCE Vie : CERC, Offre et Accompagnement Ecureuil Vie Développement

IRIS IMPACT

Commercialisation – du 14 juin 2022 au 2 décembre 2022 inclus

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après, la fiche technique du support financier temporaire en unités de compte **Iris Impact** dont la commercialisation se déroulera **du 14 juin 2022 au 2 décembre 2022 inclus sous réserve d'enveloppe disponible**.

Nous vous rappelons l'importance du devoir de conseil et l'obligation de remettre à votre client :

- la fiche d'information assurance vie CNP Assurances ou la Fiche d'information assurance vie BPCE Vie
- la brochure commerciale
- le DIC du support Iris Impact
- Le double du questionnaire complémentaire de compréhension client
- Fiche 80 ans le cas échéant et vérifier que la maturité du produit correspond à l'horizon de placement de la personne âgée

A remettre impérativement au client quelle que soit l'opération.
Documents disponibles dans l'Espace Assurance Vie et Prévoyance MyEAV

Votre correspondant du Pôle Assistance Caisses - Ecureuil Vie Développement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif aux dispositions applicables à l'offre CNP Assurances.

Les demandes d'informations relatives aux dispositions applicables à l'offre BPCE Vie doivent être adressées via Eden, par l'intermédiaire de votre back-office.

Bien cordialement,
Département Dynamique Commerciale



Ecureuil Vie
CAISSE D'ÉPARGNE



La saisie des opérations dans **PUMA** est impérative.

En cas d'indisponibilité momentanée :

- Possibilité de saisir rétroactivement l'opération à J+4 pour l'adhésion par transfert, le versement libre (Nuances Plus, Nuances Privilège, et Nuances Capi) et l'arbitrage (Nuances Plus et Nuances Privilège).

En cas d'indisponibilité prolongée au-delà de J+4 ou d'acte non développé dans PUMA :

- Utiliser **ISI** (jusqu'au 22/11/2022) : joindre la copie d'écran de l'anomalie persistante et effectuer un virement référencé au plus près de la date de signature du client (hors arbitrage)
- **Transmettre à CNP Assurances (Cf. PROCEDURE MANUELLE)**

N.B : toute demande d'opération manuelle adressée à CNP Assurances en dehors de ce cadre sera retournée en Caisse d'Epargne pour saisie dans PUMA.

Attention : sans la copie de la saisie Ecustat, l'opération sera considérée non conforme et ne sera donc pas traitée par CNP Assurances. Le Back Office doit donc la joindre impérativement.

La saisie des opérations dans **MyAssur** est impérative

En cas d'impossibilité de saisie dans MyAssur, notamment en raison de l'indisponibilité de cet outil, les opérations doivent être traitées manuellement sur WebAssur du 14/06/2022 au 22/11/2022 inclus.

IRIS IMPACT											
	CNP ASSURANCES	BPCE VIE									
INFOS ESSENTIELLES	- Code ISIN : FR0014009Y86 - Date d'échéance finale : 3 janvier 2031 - Echéances anticipées possibles le 3 janvier 2025, 2 janvier 2026, 4 janvier 2027, 31 décembre 2027, 29 décembre 2028, 4 janvier 2030 - Valeur liquidative d'origine : 100 €										
PRODUITS CONCERNES	NUANCES CAPI NUANCES PLUS ET NUANCES PRIVILEGE (uniquement en Dimension Liberté et en parallèle des UC gérées dans la Gestion Sous Mandat) OCEOR HARMONIE (uniquement en Dimension Liberté)  Iris Impact n'est pas éligible aux options des contrats cités.	MILLEVIE PREMIUM ET MILLEVIE PREMIUM 2 en Gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion MILLEVIE CAPI ET MILLEVIE CAPI 2 en Gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion MILLEVIE INFINIE ET MILLEVIE INFINIE 2 en Gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion									
SYNTHESE EPARGNE – CONSEIL DE LA BANQUE	 Vérifier que le document Synthèse Epargne – Conseil de la Banque (ou document équivalent valant conseil) a été complété, signé par le client et le conseiller et archiver l'exemplaire Caisse d'Epargne  Un exemplaire doit être remis au client.  Vérifier OBLIGATOIREMENT l'adéquation du produit avec le profil investisseur du client, à défaut le mettre en garde.  Remplir IMPERATIVEMENT le questionnaire de compréhension client, avant d'enregistrer sa demande. Si le questionnaire révèle une incompréhension du produit par le client la demande ne peut pas être enregistrée.										
MODALITES D'ACCES	PUMA du 14/06/2022 jusqu'au 02/12/2022 inclus Adhésion par transfert (Nuances Plus ou Nuances Privilège) hors BPCE International Recyclage gratuit : <table border="1"> <thead> <tr> <th>SUPPORT</th><th>DATE D'ECHEANCE</th><th>RECYCLAGE DANS PUMA**</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Millésime Excellence 5</td><td>Le 6 Janvier 2022</td><td>Jusqu'au 01/07/2022</td></tr> <tr> <td>EAE 100 Avril 2022*</td><td>Le 25 Avril 2022</td><td>Jusqu'au 29/07/2022</td></tr> </tbody> </table> * uniquement si recyclage à 100% échu : <i>Si le recyclage n'est pas à 100%, il est nécessaire d'utiliser la fonctionnalité arbitrage.</i> ** après traitement et disponibilité dans PUMA Arbitrage depuis : - le fonds en euros du contrat, - les supports financiers temporaires échus - les UC permanentes	SUPPORT	DATE D'ECHEANCE	RECYCLAGE DANS PUMA**	Millésime Excellence 5	Le 6 Janvier 2022	Jusqu'au 01/07/2022	EAE 100 Avril 2022*	Le 25 Avril 2022	Jusqu'au 29/07/2022	MYASSUR du 14/06/2022 jusqu'au 02/12/2022 inclus Adhésion directe avec clause bénéficiaire Standard ou bénéficiaire(s) désigné(s) Versement complémentaire Arbitrage depuis : - le fonds en euros du contrat, - Ou d'un support financier temporaire en unités de compte échu - Ou d'un support financier permanent en unités de compte lorsque le contrat est en gestion libre
SUPPORT	DATE D'ECHEANCE	RECYCLAGE DANS PUMA**									
Millésime Excellence 5	Le 6 Janvier 2022	Jusqu'au 01/07/2022									
EAE 100 Avril 2022*	Le 25 Avril 2022	Jusqu'au 29/07/2022									

		IRIS IMPACT	
		CNP ASSURANCES	BPCE VIE
	▪ Versement complémentaire Pour tous les produits concernés hors Réinvestissement suite à décès et Arrivée à échéance d'un contrat lorsque la date d'échéance du contrat source est postérieure à la date de fin de commercialisation. Mode Manuel (Utiliser ISI) du 14/06/2022 jusqu'au 22/11/2022 inclus Arbitrage dans le cadre de Nuances Capi (Cf. procédure manuelle). Arbitrage pour un contrat en Gestion Sous Mandat pour Nuances privilège et pour Nuances Plus Océor Harmonie : les opérations ne peuvent être saisies qu'en manuel. ▪ Accès impossible depuis les cotisations régulières ▪ SAISIE OBLIGATOIRE SOUS ECUSTAT Dernière saisie impérative le 25/11/2022 au soir Demande d'habilitation à Ecustat auprès de : ecustat@ecuvie.caisse-epargne.fr	WEBASSUR du 14/06/2022 jusqu'au 22/11/2022 inclus ▪ Adhésion avec clause bénéficiaire en rédaction libre/démembrée ▪ Adhésion et versement complémentaire pour les Personnes Protégées Majeures, les Mineurs, les Personnes Politiquement Exposées (après analyse par la sécurité financière) et dans le cadre : • de l'Épargne Handicap • de contrat démembre • de blocages contentieux Assureur ▪ Accès impossible depuis les versements programmés	
FOURGOUS	Non éligible au quota de 20% minimum de supports en unités de compte majoritairement investis en actions		
FRAIS	▪ SUR COTISATIONS/VERSEMENTS : Tarification selon produit concerné ▪ DE GESTION : Prélèvés par réduction du nombre d'unités de compte et tarification selon produit ▪ D'ARBITRAGE : prélevés sur le montant arbitré et selon les conditions de chaque produit.		
	Possibilité de minorer le taux de frais jusqu'à 0% si : • Réinvestissement à 100% sur des supports UC quel que soit le support désinvesti	 Pour la gamme MILLEVIE : Un arbitrage gratuit par année glissante puis 0,5 % du montant arbitré. Pour la gamme MILLEVIE 2 : les arbitrages vers les UC sont gratuits.	
CONDITIONS DE SORTIE	Pendant la période de commercialisation, soit jusqu'au 2 décembre 2022 : ▪ Renonciation à l'adhésion par transfert ▪ Rachat total ▪ Décès.	Pendant la période de commercialisation, soit jusqu'au 2 décembre 2022 : ▪ Renonciation, ▪ Rachat partiel ou total ▪ Arbitrage ▪ Décès	
	▪ Entre la fin de la période de commercialisation et jusqu'à l'échéance de la formule, soit du 3 décembre 2022 au 2 janvier 2025, ou au 1^{er} janvier 2026, ou au 3 janvier 2027, ou au 30 décembre 2027, ou alors au 28 décembre 2028, ou alors au 3 janvier 2030 ▪ Renonciation (à l'adhésion par transfert pour l'offre CNP Assurances) ▪ Rachat partiel ou total ▪ Arbitrage ▪ Décès Avant le 3 janvier 2031 : La valeur de la part sera celle en vigueur sur le marché secondaire.		

IRIS IMPACT		
CNP ASSURANCES		BPCE VIE
	A l'échéance finale le 3 janvier 2031 ou à la date d'échéance anticipée possible : A la date de remboursement de l'obligation, la valeur de rachat acquise sur le support en unités de compte est automatiquement arbitrée sans frais supplémentaires par CNP Assurances sur un support en unités de compte de type monétaire présent au contrat, sauf indication contraire de l'adhérent.	A l'échéance finale le 3 janvier 2031 ou à la date d'échéance anticipée possible : Après information de l'adhérent, la valeur de rachat du support financier sera arbitrée automatiquement (sans frais d'arbitrage) par BPCE Vie vers un autre support financier en unités de compte éligible au contrat.
GARANTIE	En cas de décès : Iris Impact ne bénéficie pas de la garantie plancher en cas de décès prévue dans les contrats Nuances Plus, Nuances Privilège, Océor Harmonie.	En cas de décès : Iris Impact bénéficie de la garantie plancher prévue dans les contrats MILLEVIE Premium et Millevie Premium 2, MILLEVIE Infinie et Millevie Infinie 2
DOCUMENTS CONTRACTUELS ET REGLEMENTAIRES	A remettre impérativement : - la Fiche d'information assurance vie CNP Assurances, - la brochure commerciale, - le DIC du support Iris Impact Le double du questionnaire complémentaire de compréhension client - Fiche 80 ans le cas échéant et vérifier que la maturité du produit correspond à l'horizon de placement de la personne âgée	A remettre impérativement : - la Fiche d'information assurance vie BPCE Vie - la Brochure commerciale, - le DIC du support Iris Impact Le double du questionnaire complémentaire de compréhension client - Fiche 80 ans le cas échéant et vérifier que la maturité du produit correspond à l'horizon de placement de la personne âgée
	Ces documents sont disponibles dans l'Espace Internet Assurance Vie et Prévoyance (MyEAV). Le Document d'Informations Clé (DIC), présentant les informations essentielles du support Iris Impact est disponible auprès de la Caisse d'Epargne, de Natixis (30 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris) et sur les sites : https://www.caisse-epargne.fr/documents-informations-cles-investisseur et www.priips-bpce-vie.com A la demande du client : Le Prospectus de Base est disponible sur www.amf-france.org	